



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-24602>

Département(s) de publication : **53**

Annonce n° **25-24602**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : SEM Laval Mayenne Aménagements

Forme juridique de l'acheteur : Entreprise publique

Activité du pouvoir adjudicateur : Affaires économiques

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concours de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation et l'extension du stade Francis Le Basser à Laval

Description : Concours de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation et l'extension du stade Francis Le Basser à Laval (53000). La notice du programme figure au sein du dossier de consultation des entreprises.

Identifiant de la procédure : 81e7e0de-5bd9-435e-941c-60919cbf791b

Identifiant interne : 2025-SEM LMA 02

Type de procédure : Restreinte

Principales caractéristiques de la procédure : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre, organisé dans les conditions prévues par le code de la commande publique.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Stade Francis Le Basser - 130, avenue Pierre de Coubertin

Ville : Laval

Code postal : 53000

Subdivision pays (NUTS) : Mayenne (FRG03)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La SEM LMA assure la passation du présent concours confié par Laval Agglomération et la SASP Stade Lavallois Mayenne F.C. La passation du marché fait l'objet d'un groupement de commandes conclu entre Laval Agglomération et la SASP Stade Lavallois Mayenne F.C. À l'issue de la procédure, le lauréat du concours sera donc amené à signer un marché de maîtrise d'oeuvre avec chaque maître d'ouvrage.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Concours de maîtrise d'oeuvre - Concours de maîtrise d'oeuvre restreint après une sélection de candidats dans les conditions définies aux articles R.2162-15 à R.2162-21 du code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Concours de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation et l'extension du stade Francis Le Basser à Laval (53000).

Description : Réhabilitation et extension du stade Francis Le Basser à Laval (53000). Le programme repose sur les caractéristiques détaillées au sein de la notice de présentation du projet figurant au sein du dossier de consultation.

Identifiant interne : 2025-SEM LMA02

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Stade Francis Le Basser

Ville : Laval

Code postal : 53000

Subdivision pays (NUTS) : Mayenne (FRG03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacités professionnelles et financières du candidat en adéquation avec le projet de construction

Description : Ce critère est jugé sur la base de la liste des principaux services effectués (qualité architecturale et technique des projets présentés), des certificats de qualification, des déclarations du candidat concernant le chiffre d'affaires, ses assurances et/ou des équivalents proposés.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Moyens humains du candidat en adéquation avec le projet de construction

Description : Ce critère est jugé sur la base des titres d'études et professionnels du candidat, de son expérience professionnelle, ainsi qu'à l'aune de la déclaration concernant les moyens en personnel du candidat, ou des équivalents proposés.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 1. Pertinence du projet proposé d'un point de vue fonctionnel, de la qualité du fonctionnement du stade et des espaces publics de la qualité d'usage des espaces et des aménagements extérieurs, de la qualité de vie au travail, de la pertinence des choix permettant les différents usages concomitants des espaces et leur mutabilité.

Critère :

Type : Qualité

Description : 2. Pertinence de la réponse architecturale au programme, de la qualité d'insertion du projet dans le contexte urbain existant, et pertinence de la réponse paysagère.

Critère :

Type : Qualité

Description : 3. Pertinence de la réponse technique et environnementale proposée, appréciée à travers la cohérence durable du projet, prenant notamment en compte la bioclimatique, la sobriété énergétique, la limitation de l'empreinte carbone, le confort, les choix constructifs et les matériaux employés.

Critère :

Type : Prix

Description : 4. Pertinence financière du projet au regard de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux et fiabilité de l'estimation au regard du parti architectural proposé.

Critère :

Type : Qualité

Description : 5. Pertinence du calendrier prévisionnel proposé au regard du calendrier proposé par chaque maître d'ouvrage.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Le jury examine et propose le classement des propositions dans les conditions prévues par le règlement de concours.

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : En application des dispositions du code de la commande publique, les candidatures et les offres en concours ne font pas l'objet d'une analyse par des critères pondérés.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr/entreprise/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de la procédure :

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner : 02/06/2025

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : non

Membres du jury : 1. Trois représentants de Laval Agglomération ; 2. Trois représentants de la SASP Stade Lavallois Mayenne F.C. ; 3. Trois professionnels possédant la qualification professionnelle en lien avec l'objet du marché.

Prix

Valeur de la prime : 200,000 Euro

Lieu de réception de la prime : 3

Informations complémentaires : Les trois candidats admis à proposer une offre recevront une prime d'un montant de 200 000 Euros. Le jury se réserve la possibilité de réduire ou de supprimer la prime dans les

conditions prévues par le règlement de consultation, notamment si l'esquisse présentée ne respecte pas le programme.

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.marches-securises.fr/entreprise/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des demandes de participation : 15/04/2025 à 12:00

Informations relatives aux délais de recours : Les opérateurs économiques peuvent solliciter des informations sur les voies et délais de recours auprès du tribunal administratif de Nantes.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : SEM Laval Mayenne Aménagements

Organisation chargée des procédures de recours : SEM Laval Mayenne Aménagements

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SEM Laval Mayenne Aménagements

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SEM Laval Mayenne Aménagements

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : SEM Laval Mayenne Aménagements

Organisation qui reçoit les demandes de participation : SEM Laval Mayenne Aménagements

Organisation qui traite les offres : SEM Laval Mayenne Aménagements

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : SEM Laval Mayenne Aménagements

Numéro d'enregistrement : 55565030800060

Adresse postale : Maison des Entreprises 18, place de la Gare

Ville : Laval

Code postal : 53000

Subdivision pays (NUTS) : Mayenne (FRG03)

Pays : France

Point de contact : Mme Céline BOUTTARD

Adresse électronique : celine.bouttard@groupement-lma.fr

Téléphone : +33243914525

Adresse internet : <https://www.groupement-lma.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marches-securises.fr/entreprise/>

Autres points de contact :

Nom officiel : Tribunal administratif de Nantes

Adresse postale : 6, allée de la Gloriette

Ville : Nantes

Code postal : 44041

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nantes@juradm.fr

Téléphone : +33255101002

Adresse internet : <https://nantes.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 312c2ea9-6327-4d85-8aa3-732439d28163 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 04/03/2025 à 12:08

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/03/2025